

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 avril 2015

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2611)

Adopté

AMENDEMENT

N ° 30

présenté par
M. Plisson, rapporteur

ARTICLE 32

Compléter l'article 32 par l'alinéa suivant :

« *V(nouveau)*. - L'article L. 593-16 du même chapitre est abrogé. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de conséquence.